

La rue en impasse dénommée aujourd'hui " Rue Gouverneur Général Binger " est une voie publique qui a été réalisée il y a de nombreuses années lors de la création du lotissement "La Clairière " sur la commune de Toulon en 1931. Cette voie a pour origine le boulevard Jean Baptiste Abel et se termine en voie sans issue.

Cette voie est classée dans la voirie publique municipale depuis 1955 sous l'appellation « Rue de la Clairière ».

En 1958 la ville de Toulon a acquis cette voie suite à un acte de Maître PIERONI Notaire.

Par délibération du 4 avril 1960, le Conseil municipal a rebaptisé cette voie « Rue du Gouverneur Général Binger ».

En 1992, la commune de Toulon a adopté son répertoire des voies dénommées. Malgré les recherches aucun acte n'a été retrouvé sur la rue Gouverneur Général Binger puisque les actes visaient la Rue de la Clairière.

Toutes les demandes des riverains quant à la prise en charge des travaux sur cette voie ont été rejetées au motif que cette voie était privée.

En 2018, suite à la numérisation de plus de 100 000 délibérations, les recherches ont permis de retrouver la trace de l'incorporation de la rue Gouverneur Général Binger dans le domaine public.

Depuis sa création au 1er janvier 2018, la Métropole Toulon Provence Méditerranée exerce la compétence "voirie" en lieu et place de ses communes membres.

La métropole a donc été sollicitée à de nombreuses reprises par les riverains de cette voie publique en impasse qui souhaiteraient privatiser celle-ci, afin de limiter le stationnement des véhicules dans cette voie qui gêne d'une part, la circulation au sein de celle-ci et d'autre part, empêche les riverains d'accéder facilement en voiture à leurs différentes propriétés.

Compte tenu que cette voie est en impasse et n'est utilisée que par les riverains de celle-ci qui ont assumé depuis de nombreuses années son entretien, le maintien de cette voie dans le domaine public métropolitain n'est plus justifié.

Pour cette raison, la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée a décidé de donner une suite favorable à la demande des riverains et a initié la procédure de désaffectation, déclassement

Métropole Toulon Provence Méditerranée

et la cession de ladite voie et des réseaux situés celle-ci aux différents riverains qui se sont regroupés au sein d'un collectif.

Compte tenu que la désaffectation et déclassement de cette voie publique en voie privée porte atteinte aux fonctions de desserte et de circulation des usagers concernés par cette voie, cette désaffectation et ce déclassement seront précédés d'une enquête publique préalable destinée à assurer l'information et la participation du public à cette procédure. A cet effet un document établi par un cabinet de géomètre expert a délimité l'emprise exacte de l'impasse à désaffecter et déclasser. Un document modificatif du parcellaire cadastral a numéroté cette voie section BK n° 633 d'une superficie de 839 m².

Un transformateur électrique étant situé à l'extrémité de cette impasse une servitude de passage sera prévue pour permettre aux services d'Enedis d'accéder à ce poste.

La privatisation de cette voie aura également pour conséquence que les réseaux situés sous cette voie deviendront privés.

La procédure de désaffectation et déclassement de cette voie doit donc respecter les dispositions de l'article L 141-3 et suivants du code de la voirie routière ainsi que les dispositions du code des relations entre le public et l'administration.

Par délibération n°25/06/156 du 26 juin 2025, le Conseil Métropolitain a approuvé le lancement de la procédure d'enquête publique envisagée.

Par arrêté n°25/145 du 20 août 2025 le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée a prescrit l'ouverture de cette enquête publique qui se déroulera du 29 septembre 2025 au 14 octobre 2025 inclus.

Pièces jointes :

- Délibération n°25/06/156 du 26 juin 2025
- Arrêté du Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée n°25/145 du 20 août 2025
- Avis d'enquête publique
- Notice explicative
- Caractéristiques de la voie
- Nomenclature de la voie
- Plan parcellaire
- Etat parcellaire

Métropole Toulon Provence Méditerranée

